

« **ENTRE NOUS** » **MARQUEUR DIALOGIQUE INTERLOCUTIF ET INTRALOCUTIF**
DISSYMMÉTRIQUE

Christiane MARQUE-PUCHEU

Université Paris-Sorbonne (Paris IV),
EA 4089, Sens, Texte, Informatique, Histoire
christiane.marque-pucheu@paris-sorbonne.fr

Résumé : Dans le cadre énonciatif ouvert par *entre nous*, la voix du locuteur/énonciateur se superpose à d'autres voix, l'ensemble de ces voix étant réglé par des rapports dissymétriques. Sur le plan intralocutif, la voix du locuteur/énonciateur fait écho à sa propre voix qui a émis un point de vue antérieur non confidentiel. Sur le plan interlocutif, l'énonciateur a autorité sur l'énonciataire qu'il cherche à entraîner dans la confidence et les propos modalisés par *entre nous* échappent au socialement correct, tour à tour offensants, grivois ou trop sincères.

Summary : In a dialog introduced by *entre nous*, the speaker's/utterer's voice is interleaved with other voices, all of them being governed by asymmetric rules. From an autodialogic point of view, the speaker's voice is responding to itself enunciating earlier a non confidential statement. From the addresser/addressee point of view, the speaker/utterer is leading the discussion, trying to have the other party sharing a confidential mode discussion, the statements introduced by *entre nous* being exempt of "politically correct" convention, either offending, incorrect or overly personal.

Mots clés : marqueur dialogique, portée énonciative, pronom, intralocution, interlocution.

Key-words : dialogic marker, enunciative scope, pronoun, intralocution, interlocution.

INTRODUCTION

Les voix des linguistes sont souvent discordantes lorsqu'il est question de *dialogichnost'*, « dialogisme », notion qui vient elle-même désintégrer l'unicité du sujet parlant¹. La notion n'est sans doute pas stabilisée, en partie parce que (le Cercle de) Bakhtine lui-même n'en a pas proposé de définition. Mais Bres et Nowakowska, 2006, l'ont sensiblement éclairée en distinguant ses différentes composantes : un discours comporterait du déjà vu, car il intégrerait d'autres voix/discours sur le même sujet (dialogisme interdiscursif), il anticiperait sur la compréhension et la réponse (dialogisme interlocutif) et sa production interagirait avec les propos antérieurs et ultérieurs du locuteur/énonciateur (dialogisme intralocutif).

L'étendue couverte par le dialogisme constitue un autre lieu de discussion. Longtemps, il a été convenu que le dialogisme s'appliquait au seul discours. Peytard (1995 : 68) n'écrivait-il pas : « Une discipline nouvelle est à élaborer (qui accorde sa part à la linguistique, celle de la phrase) pour explorer, catégoriser, analyser avec concepts et démarche originale, l'espace de l'au-delà des frontières phrastiques, l'espace de la réalisation du discours » ? Or Bres et Nowakowska, 2006, reconsidérant le champ d'application du dialogisme qui visait jusque là le discours, ont estimé qu'il « questionnait » aussi la langue ; et les contributions de *Langue française* (2009, n° 163), coordonnées par Bres et Meillet, 2009, cherchent à repérer dans la langue des marques de dialogisme, notamment des marques lexico-grammaticales.

Autre pomme de discorde, la notion de dialogisme se superpose, chez certains auteurs, à celle de polyphonie, comme le rappelle Bres, 2001 : « Ducrot, 1984, construit “sa théorie polyphonique de l'énonciation”, en procédant à “une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur le littéraire” ». Les deux concepts suivent d'ailleurs un parcours identique. Ils partagent d'abord la caractéristique de voir leur paternité entourée de litiges. Le premier, le dialogisme, est-il fils de Bakhtine ou du cercle de Bakhtine ? La seconde, la polyphonie, conçue comme « hétérogénéité énonciative » (Authier-Revuz, 1984), c'est-à-dire en vertu de laquelle un énoncé résonne de voix qui lui sont étrangères tout en les intégrant dans son interprétation, est-elle héritée des travaux de Bakhtine ou de Lips 1926, ainsi que le suggère Anscombe (2009 : 12) ? Et comme le dialogisme, la polyphonie donne lieu à des acceptions différentes. Les uns évoquent plusieurs voix, fidèles en cela à la conception musicale qui veut que l'écriture polyphonique se décline en plusieurs voix et se réalise en harmonie et contrepoint ; d'autres, comme le rappelle Anscombe (2009 :13), voient une « métaphore orchestrale » dès lors que le locuteur « n'est pas (nécessairement) l'origine de la parole ».

Mais de cette multiplicité d'acceptions il ressort cependant un point : les deux notions bifurquent sous la plume de certains linguistes. Constantin de Chanay, 2006, fait observer que la polyphonie implique une hiérarchie des voix chez Ducrot, 1984, mais pas chez Bres et Vérine, 2003 : alors que « dans le dialogisme les voix sont hiérarchisées énonciativement [...], la polyphonie – et ceci en accord avec l'acception musicale du terme – les présente à égalité, sans que l'une ne prenne le pas sur l'autre » (Bres et Nowakowska, 2006).

Nous conviendrons de retenir l'acception du dialogisme dans laquelle une hiérarchie coiffe les différentes voix. Nous l'appliquerons à *entre nous*, marqueur lexico-grammatical, et l'hypothèse que nous défendrons sera celle d'une dissymétrie qu'introduit l'expression. Nous examinerons les différentes configurations dialogiques auxquelles peut donner lieu ce syntagme prépositionnel dans des exemples comme² :

Le temps de la peine est arrivé. Si vous n'avez pu la prévenir, voyons du moins si vous saurez la supporter... Entre nous, j'en doute... (Diderot, 1758)

¹ Je remercie mon relecteur anonyme qui m'a suggéré avec une certaine sagacité un remaniement sensible d'une première version. Cette tâche a pu être menée à bien grâce au regard aiguisé de D. Leeman.

² Sauf mention contraire, les exemples d'auteur sont issus de la base Frantext ou de Google livres.

*Tous s'écrient autour de lui : voilà ce qu'on appelle un poète. **Entre nous**, cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus ; le ramage barbare des habitants de la Tour de Babel.* (Diderot, 1779)

*La femme, **entre nous**, m'a tout l'air d'une propre à rien, d'une Marie-couche-toi-là.* (France, 1881)

Pour faire valoir ce type d'emploi et mettre à l'épreuve notre hypothèse sur une dissymétrie qui lui est associée, nous le contrasterons (§ 1) d'abord avec un emploi apparaissant dans *Petits meurtres **entre nous***³ ou dans les exemples ci-après :

*Oui, vous avez raison, il y a trop de distance **entre nous**.* (Dumas, 1836)

*Il y avait du froid **entre nous**.* (Reybaud, 1842)

et ce, en opposant notamment le jeu des pronoms. En association avec des pronoms ou non, différentes voix/énoncés se réalisent ou non, à l'exception de celle de l'énonciateur, toujours effective, ce qui instaure une dissymétrie (§ 2). Dans le cadre énonciatif ouvert par *entre nous*, le point de vue confidentiel, grivois ou autre⁴ du locuteur/énonciateur se superpose à d'autres points de vue exprimés ou non, de lui-même, de tiers, de l'allocutaire, dont il se démarque (§ 3).

1 – LES DEUX EMPLOIS DE *ENTRE NOUS*

Dans la première série (1-2) comme dans la deuxième (3-4), *entre* introduit un pronom pluriel de personne 4 :

(1) *Sur Attractive world nous sommes entre nous*⁵

(2) *Petits meurtres entre nous*

(3) *Entre nous, j'en doute.* (Diderot, 1758)

(4) *Entre nous, cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus.* (Diderot, 1779)

Mais *entre nous* donne lieu à deux analyses selon qu'il s'agit de l'une ou l'autre. Nous commencerons par les différencier, pour nous consacrer ensuite exclusivement au syntagme d'ordre énonciatif.

1.1 - Différences de construction minimale et de portée

Les deux séries donnent lieu respectivement à deux analyses en termes de portée (Dubois et Dubois-Charlier, 2004), ce que nous mettrons en évidence dans des constructions minimales où chaque emploi peut apparaître.

Dans la première série, *entre nous* est un constituant de Groupe Verbal, étant associable à un verbe dit « support » comme *être* (1a), *Il y a* ou *se produire* (2a) :

(1a) *On est **entre nous***

(2a) *Il y a de petits meurtres **entre nous** / De petits meurtres se produisent **entre nous***

« Faisant corps » (Dubois et Dubois-Charlier, 2004) avec le verbe correspondant, l'expression forme une construction minimale. Comme « constituant », *entre nous* se prête alors au clivage, et se trouve sous la portée de l'interrogation ou de la négation :

C'est entre nous que nous sommes (- et non en public)

Est-ce que nous sommes entre nous (- ou en public) ?

Nous ne sommes pas entre nous (- mais en public).

³ Voir le titre de l'ouvrage de Revault d'Allonnes 2010, *Petits meurtres entre camarades*.

⁴ Point de vue correspond à position du locuteur chez Marque-Pucheu, 1999.

⁵ <http://www.rencontre-et-vous.com/attractiveworld>, consulté le 18/05/11. L'exemple d'origine comporte *on est entre nous*.

Dans cet emploi, le pronom est commutable, soit avec un autre pronom (*Je vous laisse entre vous, Il y a une forte complicité entre eux*), soit avec un nom (*Nous sommes entre amis, entre collègues*).

Dans la deuxième série, *entre nous* n'est pas un constituant de phrase : supprimable et déplaçable, refusant aussi bien le clivage que les tests de portée (3a), il apparaît « non intégré à la proposition » (Molinier, 2009), et se range donc dans les « adverbes d'énonciation » (Ducrot, 1980) ou « incidents » (Grevisse/Goosse, 1993) :

(3a) *J'en doute, entre nous. J'en doute. * C'est entre nous que j'en doute. * Je n'en doute pas entre nous ou en public ?*

L'association avec un verbe *être* n'aboutit pas à une suite paraphrastique :

Entre nous, j'en doute / # Nous sommes entre nous, j'en doute

En revanche , *entre nous* est ici associable à un verbe sous-jacent de dire (M. Gross, 1986 : 95-97) placé dans une phrase supérieure (*Je le dis entre nous / Soit dit entre nous*) :

(3b) *Soit dit entre nous, j'en doute*

L'incommutabilité de *nous* (autre propriété distinguant les deux emplois de *entre nous*) montre un cadrage du « dire » par *je-qui parle*, qui limite ainsi les destinataires de ce qu'il dit.

1.2 - Exclusion d'un tiers autre que la personne 2 ou 5

Blanche-Benveniste (2003 : 48) a rappelé que le pronom *nous* « ne s'analyse pas comme une pluralité de moi, mais comme un complexe de personnes ». Les constructions détachées en apportent la preuve. Dans la série 1 (voir § 1), *nous* peut inclure l'allocutaire, la personne 2 ou 5 (5) ou un tiers, la personne 3 ou 6 (6) :

(5) *(Toi + Vous) et moi, nous sommes entre nous*

(6) *(Lui + Eux) et moi, nous sommes entre nous*

Ce test fait également apparaître une symétrie de fonctionnement des pronoms, puisqu'on accepte aussi bien *toi et moi* que *moi et toi*.

Dans la série 2, *nous* peut inclure un allocutaire, la personne 2 ou 5 (7), mais pas un tiers, les personnes 3 et 6 étant exclues (8)⁶ :

(7) *Entre nous, de (toi + vous) à moi, j'en doute / cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus.*

(8) **Entre nous, de (lui + eux) à moi, j'en doute / cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus.*

Remarquons que nous ne pouvons pas recourir à une construction détachée où les pronoms sont coordonnés (**Entre nous, toi et moi, j'en doute*). Nous devons recourir à une forme *de Pron à Pron*. Contrairement au cas précédent, où la coordination introduit une symétrie que corrobore la permutation (*Moi et toi / Toi et moi, nous sommes entre nous*), la construction *de... à* introduit une dissymétrie, voire une hiérarchie. De plus, la permutation n'est plus possible avec *de... à* (*entre nous, de toi à moi / *entre nous, de moi à toi*), ce qui renforce la dissymétrie.

⁶ Si un tiers (personne 3 ou 6) peut être introduit par *entre*, il n'est pas inclus dans le *nous*, mais coordonné : *J'ai retrouvé dans cette occasion des sentiments qu'on ne sent guère pour des personnes d'un tel rang. Ceci entre nous deux et Mme De Coulanges, car vous jugez bien que cette causerie serait entièrement ridicule avec d'autres.* (Mme de Sévigné). L'exemple est donc non pertinent, puisque nous cherchons à tester l'inclusion dans *nous*.

Une fois cette bipartition établie entre les deux emplois, il nous reste à traiter spécifiquement le second. En quoi l'expression *entre nous* relève-t-elle du dialogisme ? Classée parmi les « adverbiaux d'interlocuteurs, qui portent sur les protagonistes de l'acte illocutoire... » (Nølke, 1993 : 82), elle intervient aussi sur le mode intralocutif. Avant de montrer cette double caractéristique, dialogique, (§ 3), nous allons considérer les voix et les rapports de hiérarchie qui les règlent (§ 2).

Rappelons notre hypothèse : contrairement à la première série où *entre nous* peut instaurer une symétrie entre deux entités, *entre nous* dans la deuxième série fait apparaître une dissymétrie des voix et des points de vue (Perrin, 2009). En effet, le locuteur/énonciateur⁷ a une voix et un point de vue dominants qu'il tire notamment du caractère secret de l'acte.

2 – LES DIFFÉRENTES VOIX

Si le dialogisme est en relation avec les voix, il ne se confond pas avec la polyphonie. En effet, on parle de dialogisme plus spécialement lorsqu'une assertion, non seulement en évoque une autre (= polyphonie), mais de surcroît se situe (explicitement) par rapport à elle. Cette assertion autre, que présuppose le dialogisme, peut être soit explicite, c'est-à-dire présente matériellement dans le cotexte (voir § 2.3 et (4) ci-dessous), soit implicite, c'est-à-dire seulement attribuée au destinataire par le destinataire (voir § 2.2).

Plusieurs positionnements sont alors possibles. Dans un premier cas de figure, l'énonciateur s'oppose à un tiers, à *tous* dans :

(4) *Tous s'écrient autour de lui : voilà ce qu'on appelle un poète. Entre nous, cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus ; le ramage barbare des habitants de la Tour de Babel.* (Diderot , 1779)

ou à *ma femme* dans

(9) - *Vous la connaissez donc ?*

- *Oui, monsieur, elle est venue voir la terre il y a huit jours... Ma femme soutient que c'est une grande dame... mais, entre nous, à certains mots que je lui ai entendu dire...* (Sue, 1845)

Dans un second cas de figure, l'énonciateur s'appuie sur un tiers (*l'opinion générale*) :

(10) - *Monsieur le principal, m'accuseriez-vous de faire les devoirs de Charles-Marie ?*

- *Telle est l'opinion générale, monsieur le professeur. Entre nous, avouez que vous y mettez peu de pudeur : vous logez chez les tantes de votre élève, des personnes assez mal vues dans le monde...* (Champfleury , 1853)

2.1 - Voix du locuteur/énonciateur et voix de l'allocutaire/énonciataire

L'expression *entre nous* suppose au minimum deux voix, celle du locuteur/énonciateur et celle de l'allocutaire/énonciataire. Celle du premier est nécessairement formulée et invoque la discrétion sur ce qu'il dit. Celle de l'allocutaire/énonciataire n'est pas nécessairement explicitée dans le cotexte, elle ne reste alors qu'attribuée à l'autre. Ainsi dans (11), le sujet parlant s'oppose manifestement à l'opinion de l'allocutaire, laquelle a pu être formulée, mais qui peut aussi bien n'être qu'attribuée :

(11) - *Là, là, je t'en prie, ne te fâche pas. Mais, vraiment, entre nous, avoue qu'elle est un peu maigre. Et, avant que j'eusse trouvé le temps de lui répondre, il s'éclipsa* » (Benoît , 1971)

⁷

Il est énonciateur car il prend en charge les objets du discours, étant sujet modal et non simple sujet parlant.

2.2 - Voix implicite (de tiers)

Entre nous peut impliquer d'autres voix par défaut, exclues en langue de cet *entre nous* mais implicites, ce qui est perceptible dans l'énoncé dialogique suivant⁸ :

(12) *On voit que l'éditeur est lui-même un artiste éminent épris de sa publication ; il n'a reculé devant aucune dépense pour reproduire les teintes les plus vives et les nuances les plus adoucies des vitraux, les arabesques, les crosses, les mitres, les châssis et les autels. Grâce lui en soient rendues, car le livre de M. Gailhabaud est un livre de talent [...]. Il semblait que l'Angleterre seule, jusqu'à présent, pouvait faire les frais d'une semblable publication. M. Gide vient de prouver que la France n'a pas encore renoncé au luxe de l'esprit, et ce luxe-là, **entre nous** soit dit, vaut bien le luxe de la broderie.* (Pelletan, 1854)

Le point de vue implicite est en l'occurrence celui qui justifie le luxe de la broderie ; le point de vue explicite est celui que vient de prouver Gide, l'éditeur de l'ouvrage de Gailhabaud (*Histoire de l'architecture*). L'apport du locuteur/énonciateur est de justifier l'intérêt du luxe de l'esprit par rapport à celui du luxe de la broderie, dans un débat où le luxe de l'esprit serait nié ou dévalorisé et celui de la broderie revendiqué et valorisé. Ici, le positionnement du locuteur/énonciateur se réalise de deux manières : il épouse le point de vue plus ou moins explicite de Gide, l'éditeur, tout en ironisant sur le point de vue implicite de tiers valorisant la broderie.

2.3 - Voix explicite de tiers

Des voix de tiers peuvent être exprimées, par exemple sous la forme de *Tous* (4) :

(4) **Tous** s'écrient autour de lui : voilà ce qu'on appelle un poète. **Entre nous**, cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus ; le ramage barbare des habitants de la Tour de Babel. (Diderot, 1779).

Le point de vue d'un tiers y est explicité (= les gens s'extasient sur la poésie de X). Et l'énonciateur qui utilise *entre nous* rejette l'assertion de l'énoncé proféré par des tiers *Voilà ce qu'on appelle un poète* en employant la négation restrictive : *cette poésie-là n'est qu'un charivari...* Il s'y oppose clairement, mais sur le mode de la confidence : il ne tient pas à faire savoir *urbi et orbi* ce qu'il pense lui-même (du moins le présente-t-il ainsi).

Un *on* spécifique (Anscombe, 2009: 26)⁹ peut également concrétiser la voix d'un tiers :

(13) *Il n'y aurait aucune difficulté pour le gouvernement à se bien établir, et à maintenir l'ordre et la PROSPÉRITÉ en France. Mais, **entre nous**, **on** dit qu'il se manque un peu à lui-même par trop de mollesse qui encouragerait les anarchistes.* (Lamartine , 1830)

L'expression met donc en jeu un « médiateur » (Marque-Pucheu, 1999) dont la voix se superpose à celle du locuteur/énonciateur. On remarquera que la voix « publique » portée par le ON-locuteur devient « privée » dans le cadre énonciatif ouvert par *entre nous*, ce qui a des conséquences sur les différents types de propos modalisés par *entre nous* (voir § 3.2.1). L'assemblage *entre nous*, *on dit* relève d'ailleurs du paradoxe : le locuteur/énonciateur impose la confidence sur des propos qui ne sont pas secrets, puisque d'ores et déjà reconnus, divulgués par un *on*.

Quel rapport les deux voix en jeu entretiennent-elles maintenant dans *entre nous* ? Ce rapport est dissymétrique. C'est ce que révèlent les différents points de vue, interlocutif et intralocutif, associés aux voix en présence.

⁸ Molinier et Levrier (2000 : 72) rappellent, à propos de *personnellement*, l'expression de « polyphonique implicite » donnée par Nojaard.

⁹ C'est-à-dire un *on* qui s'oppose à un ON-locuteur de la sagesse populaire associé à une phrase stéréotypique.

3 – LES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE

3.1 – *Entre nous* dialogique interlocutif

Entre nous instaure un cadre énonciatif dans lequel le locuteur/énonciateur exprime un point de vue que l'allocutaire/énonciataire peut accepter ou rejeter.

Le caractère confidentiel du point de vue du locuteur/énonciateur vise déjà à éliminer un point de vue tiers. Autrement dit, *entre nous* établit un sous-ensemble privilégié (un « happy few ») parmi tous ceux qui seraient susceptibles d'avoir accès à une information : dire *entre nous*, c'est privilégier l'interlocuteur ou les interlocuteurs par rapport à un ensemble qui ne mérite pas (ou fait craindre) l'énoncé de ce point de vue. *Entre nous* opère une sélection du public (restreint) digne d'entendre le point de vue du locuteur.

3.1.1 - La nature confidentielle de l'information

Entre nous peut supposer des points de vue antérieurs ou futurs autres qui justifient la confidentialité, notamment le point de vue d'un tiers exclu de cette confiance, ce qui crée une dissymétrie. Ainsi, dans l'exemple (14) :

(14)... Frédéric m'a souvent parlé de votre goût pour les cimetières. Eh bien, vous allez être comblée puisque le cimetière de la ville fait partie de votre domaine de responsabilité. Strictement **entre nous** soit dit, il n'y a qu'une fois sous terre que nos administrés renoncent à nous faire des ennuis. Au cimetière, pas de querelles entre voisins, pas de pétitions aux autorités. (Favre, 2002).

L'exclusion d'un tiers (*les administrés*) apparaît dans *il n'y a qu'une fois sous terre que nos administrés renoncent à nous faire des ennuis*. Le point de vue attribué aux administrés est qu'ils considèrent comme légitimes « querelles entre voisins » et « pétitions aux autorités ». Le locuteur/énonciateur qui utilise *entre nous* n'adhère pas au point de vue de ce tiers et vice-versa. Une hiérarchie des points de vue s'instaure : le discours d'un tiers qui perce au sein du discours de l'énonciateur et lui dicte la confidentialité est donc exclu.

Dans l'exemple (15), un point de vue autre justifie également la confidentialité :

(15) Je vous dirai, mon amie, que Bocage se permettra peut-être d'aller vous voir un de ces jours pour vous demander si vous n'êtes pas chargée pour lui d'un manuscrit de moi. C'est un brave garçon de mœurs et de manières excellentes, et que je puis vous recommander en toute certitude, à vous qui n'avez pas de sots préjugés et qui ne savez même [pas] ce que c'est que d'en avoir. Il est venu chez moi cet été, je vous l'ai dit, pendant que Mme d'Agoult était ici, et nous l'avons tous pris en véritable amitié. Cependant, chère, je vous dirai, **entre nous**, que je fais un peu de diplomatie avec lui, non pas à cause de lui, mais à cause de son théâtre, que je trouve bien petit pour mon drame. (Sand, 1837)

En effet, le point de vue attribué par le locuteur-énonciateur à Bocage, acteur et metteur en scène qui jouait à l'époque au théâtre de la Gaîté, est que ce dernier estime ce théâtre suffisamment grand, ce que conteste le locuteur-énonciateur. Cette divergence justifie la confidentialité de « je trouve bien petit pour mon drame », *entre nous* introduisant une dissymétrie en excluant de la confiance ce tiers.

3.1.2 - *Entre nous* suppose la sincérité du locuteur/énonciateur

Le point de vue du locuteur/énonciateur est supposé sincère¹⁰. La voix de celui qui profère *entre nous* fait autorité, notamment parce qu'il se dit sincère, ce que marque soit un performatif :

(16) **Je l'avoue entre nous**, quand je lui fis l'affront
J'eus le sang un peu chaud, et le bras un peu prompt (Corneille, 1637)

soit un adverbe comme *franchement* dans à [...] parler franchement :

¹⁰ *Entre nous* est d'ailleurs donné comme synonyme de *franchement* dans le *Trésor de la langue française*. Ce point est partiellement contestable car la franchise est inférée selon des normes sociales et non pas incluse dans « entre nous ».

(17) *Mais, à vous parler franchement entre nous,
Il est plus pour cela selon mon goût que vous.* (Molière, 1663)

Cet effet de sincérité repose sur l'affichage d'une confiance : *entre nous* suppose en effet que le locuteur témoigne une confiance particulière à son interlocuteur en lui confiant ses pensées, ce qu'il ne ferait pas avec n'importe qui (le « hors nous »), parce que cela représenterait un danger quelconque. En effet, « toute vérité n'est pas bonne à dire », principe qui, en retour, garantit la véracité du dire que l'on n'adresse qu'à une personne de confiance.

Mais la sincérité de l'allocutaire/énonciataire est sans objet, ce qui introduit une asymétrie.

3.1.3 - Prise en charge plus ou moins forcée d'un point de vue

En introduisant une information ou un point de vue de nature confidentielle, *entre nous* conditionne la perception et donc le point de vue de l'interlocuteur qui s'inscrit dans le cadre énonciatif ouvert d'une manière plus ou moins forcée : il est discursivement mis dans la situation du confident, voire du confesseur, et par là-même se trouve socialement et communicativement contraint (sous peine de devoir trahir la confiance dont il est l'objet). Bien que sa responsabilité ne soit pas explicitement invoquée puisque la formulation *entre nous* noie l'allusion à la deuxième personne en la diluant dans une première personne « plurielle », le *tu / vous* se trouve propulsé en première place de par l'équivalence avec *de toi (vous) à moi*. En effet, comme nous l'a fait remarquer Jacques Bres¹¹, on peut dire *de toi à moi*, mais pas **de moi à toi*. La formulation *entre nous* « piège » donc l'interlocuteur, l'obligeant à un accord, et limitant sa réticence éventuelle à l'expression d'un bémol :

(18) *Tu sais, petit, la première île sur le Rhône, en aval des Abrieu... mais ceci entre nous, il faut que personne à Castelet ne se doute de rien encore...
- Pas même Divonne, mon oncle ? demanda Fanny en souriant...* (Daudet, 1884)

La dissymétrie provient également du fait que le sujet qui prononce *entre nous* s'implique énonciativement et qu'il cherche à impliquer l'interlocuteur auquel il veut imposer un point de vue (19-20) :

(19) *Le temps de la peine est arrivé. Si vous n'avez pu la prévenir, voyons du moins si vous saurez la supporter... Entre nous, j'en doute...* (Diderot, 1758)

(20) *Entre nous, avouez que vous y mettez peu de pudeur : vous logez chez les tantes de votre élève, des personnes assez mal vues dans le monde...* (Champfleury, 1853)

Désireux d'imposer son point de vue à l'interlocuteur, le sujet qui prononce *entre nous* peut le « piéger », simplement en faisant appel à sa sincérité, ce qu'indique « vous savez comme moi » (21) :

(21) *Ne prenez pas cet air de candeur virginale et de bonne foi, je vous en supplie. Je connais toutes vos intrigues. Entre nous, vous savez comme moi qu'il n'a pas commis le crime pour lequel il est condamné. C'est arrangé.* (Hugo, 1841)

Le point de vue émis dans le cadre de *entre nous* cherche à faire autorité et il paraît exclu que l'allocutaire/énonciataire introduise un autre cadre énonciatif en proférant un autre *entre nous*. Nous n'avons trouvé aucune occurrence où un second *entre nous* proféré par un locuteur/énonciateur 2 viendrait en réplique à un *entre nous* proféré par le locuteur/énonciateur 1.

3.2 - Entre nous dialogique intralocutif (= autodialogique)

Bres, 2008, a rappelé que sur le plan intralocutif, « la production du discours se fait constamment en interaction avec ce que le locuteur a dit antérieurement et avec ce qu'il envisage de dire », comme s'il dialoguait avec sa propre voix. Sur ce plan, la dissymétrie se traduit de deux manières.

¹¹ Communication orale.

3.2.1 - Interaction entre discours confidentiel et discours non confidentiel

La confidentialité qui instaure une relation particulière avec l'allocutaire (voir 3.1.1.) nuance les propres paroles du locuteur/énonciateur ou les oppose à des paroles immédiatement antérieures, non confidentielles, que ce dernier vient de tenir :

(22) - *Mais, à propos de la fille, l'as-tu vue ? Est-elle belle ?*
- *Pas si belle que la dot, me répondit-il. **Entre nous**, cette riche héritière n'est pas une fort jolie personne.* (Le Sage, 1771)

Le point de vue *Pas si belle que la dot*, émis sur un mode humoristique, ouvre la porte à un point de vue dépréciatif qui implique davantage le locuteur/énonciateur et doit rester confidentiel.

D'une manière générale, même s'ils se situent par rapport au discours que le locuteur a proféré antérieurement, les propos modalisés par *entre nous* s'en démarquent. Nous suggérons une brève typologie. Nous observons des propos critiques (23), voire offensants (24) ou (4) :

(23) *Ne prenez pas cet air de candeur virginale et de bonne foi, je vous en supplie. Je connais toutes vos intrigues. **Entre nous**, vous savez comme moi qu'il n'a pas commis le crime pour lequel il est condamné. C'est arrangé.* (Hugo, 1841)

(24) - *À propos de créatures diaboliques, dit Murph, voici une dépêche relative à Cecily, l'indigne épouse du digne David.*
- ***Entre nous**, mon cher Murph, cette audacieuse métisse aurait bien mérité la terrible punition que son mari, le cher docteur nègre, a infligée au Maître d'école par ordre de monseigneur. Elle aussi a fait couler le sang, et sa corruption est épouvantable.* (Sue, 1843)

(4) *Tous s'écrient autour de lui : voilà ce qu'on appelle un poète. **Entre nous**, cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus ; le ramage barbare des habitants de la Tour de Babel.* (Diderot , 1779)

Les propos peuvent être grivois (25-26) :

(25) Jeppo, survenant, à Maffio. *Comment trouves-tu madame la princesse Negroni ?*
Maffio. *Adorable. Entre nous, elle commence à m'égratigner furieusement le cœur.*
Jeppo. *Et son souper ?*
Maffio. *Une orgie parfaite.*
Jeppo. *La princesse est veuve.* (Hugo, 1841)

(26) *C'est une habitude que toutes les femmes devraient prendre dès les premiers mois de leur mariage... Dans de bonnes... ou de mauvaises prévisions l'usage existe... C'est un précédent, comme disent les procureurs ; et plus tard ces promenades habituelles ne donnent jamais lieu à des interprétations dangereuses... Si j'avais été femme (et, **entre nous**, j'aurais été, je le crains, à la fois très charitable et très légère), le lendemain de mon mariage, j'aurais pris le plus innocemment du monde les allures les plus mystérieuses... Je me serais ingénument enveloppée des apparences les plus compromettantes...* (Sue, 1843)

Les propos peuvent être trop sincères (27) :

(27) Bassecourt. *N'est-ce pas que vous souffrez beaucoup à la pensée que c'est peut-être votre faute si votre femme est dangereusement malade à cette heure ?*
Dufouré, sautant. *Comment, ma faute !...*
Bassecourt. *Allons, **entre nous**, vous la faites bien un peu mourir de chagrin ! ...*
Dufouré. *Mais ce n'est pas vrai !*
Bassecourt. *Non pas qu'elle ait jamais été amoureuse de vous !* (Barrière, Capendu, 1850)

En effet, *vous la faites bien un peu mourir de chagrin* suggère que Dufouré a provoqué la maladie de sa femme. Enfin ils peuvent être moqueurs (28) :

(28) Madame De Tourville : *Non, restez. Je vous l'amène...*
- *Elle est d'une innocence, cette pauvre Élixa... Ma foi, **entre nous**, je ne sais si son premier mari a été... son mari... c'était un vieux goutteux... Elle est d'une innocence... vous rirez.* (Mérimée, 1857)

Dans cette typologie, les différents genres s'expliquent par la situation confidentielle : la relation entre les différents protagonistes relève de la sphère privée au moment où les propos sont modalisés par *entre nous*. Cette intimité est la porte ouverte à des propos qui échappent au « socialement correct » : propos offensants, grivois, trop sincères.

Le rôle autodialogique joué par *entre nous* dans l'interaction confidentiel/on confidentiel s'illustre également d'une deuxième façon.

3.2.2 - Interaction entre points de vue du locuteur

Entre nous peut par ailleurs servir à pluraliser les points de vue pris en charge par le même locuteur/énonciateur. Associé ou non, par exemple, à un marqueur discursif comme *mais* dans (29-30), ou associé à *car* (14), *entre nous* introduit alors une deuxième voix et, partant, un deuxième point de vue dans l'argumentation :

(29) *Grisette, avec raison je suis charmé de vous ; vous avez de l'esprit plus que tous les matous. Jamais, à ce qu'on dit, chatte ne fut mieux faite ; **mais**, ceci soit dit **entre nous**, n'êtes-vous point un peu coquette?* (Deshoulières, 1694)

(30) *Il n'y aurait aucune difficulté pour le gouvernement à se bien établir, et à maintenir l'ordre et la prospérité en France. **Mais, entre nous**, on dit qu'il se manque un peu à lui-même par trop de mollesse qui encouragerait les anarchistes.* (Lamartine, 1830)

(14) *Le roi et la reine étaient fort affligés de ce genre de vie, mais ils ne savaient comment s'y opposer ; **car, entre nous**, la fée du Hêtre était un peu trop bonne.* (Caylus, 1741)

Toutefois, la présence d'un marqueur argumentatif n'est pas systématique. L'exemple (3) donné en contexte élargi ci-dessous illustre également cette pluralisation des points de vue pris en charge par le Commandeur :

(31) Le père de famille. *Dans quelle inquiétude il me tient ! Où est-il ? Qu'est-il devenu ?*
Le Commandeur. *Et qui sait cela ?... Mais vous vous êtes assez tourmenté pour cette nuit. Si vous m'en croyez, vous irez prendre du repos.*
Le père de famille. *Il n'en est plus pour moi.*
Le Commandeur. *Si vous l'avez perdu, c'est un peu votre faute, et beaucoup celle de ma sœur. C'était, Dieu lui pardonne ! une femme unique pour gâter ses enfants. a*
Cécile, peinée. *Mon oncle !*
Le Commandeur. *J'avais beau dire à tous les deux : Prenez-y garde, vous les perdez.*
Cécile. *Mon oncle !*
Le Commandeur. *Si vous en êtes fous à présent qu'ils sont jeunes, vous en serez martyrs quand ils seront grands.*
Cécile. *Monsieur le Commandeur !*
Le Commandeur. *Bon, est-ce qu'on m'écoute ici ?*
Le père de famille. *Il ne vient point.*
Le Commandeur. *Il ne s'agit pas de soupirer, de gémir, mais de montrer ce que vous êtes. Le temps de la peine est arrivé. Si vous n'avez pu la prévenir, voyons du moins si vous saurez la supporter... **Entre nous**, j'en doute...*

La discussion conduite par le Commandeur porte sur la part de responsabilité du père de famille et de la sœur du premier dans la disparition du fils du second. Puis, *entre nous* réoriente le discours vers l'incapacité du père de famille à supporter la peine provoquée par cette disparition.

D'une manière générale, *entre nous* introduit un réamorçage du discours.

4 - CONCLUSION

Nous avons montré comment, syntaxiquement et fonctionnellement, le jeu des pronoms permettait de distinguer les deux emplois du syntagme *entre nous*, l'un observable dans *Petits meurtres entre nous*, et l'autre dans *Entre nous, j'en doute*. Ce dernier emploi illustre bien l'intégration, en langue, du dialogisme.

Il met en jeu un réseau de discours/voix sous-jacents. Des voix implicites ou non de tiers, parfois collectives, permettent d'amorcer la séquence comportant *entre nous*. La voix sous-jacente du locuteur/énonciateur lui-même double sa voix effective dans l'énoncé introduit par *entre nous* et joue dans l'amorce de l'énoncé.

Nous avons défendu l'hypothèse d'une dissymétrie instaurée par *entre nous* et frappant voix et points de vue (assumés par les énonciateurs). L'ensemble de ces voix est réglé par des rapports dissymétriques. D'une part, sur le plan intralocutif, la voix du locuteur/énonciateur parlant dans la confiance fait écho à sa voix émettant un point de vue antérieur non confidentiel ; souvent associé à *mais* ou *car*, *entre nous* introduit un deuxième point de vue du locuteur/énonciateur dans l'argumentation, illustrant son rapport avec son propre discours. D'autre part, sur le plan interlocutif, le point de vue confidentiel de l'énonciateur peut se justifier par des points de vue tiers différents, sans que ce soit pour autant une condition nécessaire. Il invite l'allocutaire/énonciataire à écouter un point de vue confidentiel et, le cas échéant, à exprimer lui-même un avis/une information sous le sceau de la confiance. Il a autorité sur l'énonciataire qu'il contraint sinon à se taire, du moins à s'aligner sur ce point de vue confidentiel, le *toi* étant absorbé par le *moi*.

BIBLIOGRAPHIE

- Anscombre, J.-C. (2009). « La comédie de la polyphonie et ses personnages », *Langue française*, n° 164, p. 11-31.
- Authier-Revuz, J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- Bakhtine, M. (1934/1975/1978), *Du discours romanesque. Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine, M. (1952/1979/1984), *Les genres du discours. Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Blanche-Benveniste C. (2003), « Le double jeu du pronom *on* » in *La syntaxe raisonnée*, Hadermann, Van Slijcke, Berré (Eds), p. 46-57.
- Bres, J., Vérine B., (2003). « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté ». *Faits de langue*, n°19, p. 159-170.
- Bres, J., Nowakowska A, (2005). « Dis-moi avec qui tu “ dialogues ”, je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours Marges linguistiques », *Marges linguistiques*, n° 9, 2005, p. 137-153.
- Bres J., Nowakowska A. (2006), « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin Laurent (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches linguistiques*, n° 28, p. 21-47.
- Bres J. (2008), « De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement... et dans tous les sens », in Durand J., Habert B., Laks B. (Eds.). Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris.
- Bres, J., Meillet. S. (2009), « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 164, p. 3-20.
- Constantin de Chanay, H. (2006), « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : quelques critères de distinction », *Gragoata*, n° 20, p. 63-82.
- Dubois, J., Dubois-Charlier, F. (2004), *Locutions en français*, sur le site de MoDyCo, <http://www.modyco.fr>
- Ducrot, O. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

- Giry-Schneider, J. (1994), « Les compléments nominaux des verbes de parole », *Langages*. N° 115, p. 103-125.
- Goosse, A. (1993) Grevisse, *Le Bon Usage : grammaire française, Paris-Louvain-la Neuve, Duculot*.
- Gross, M. (1986), *Grammaire transformationnelle du français. 3 - Syntaxe de l'adverbe*, Paris, ASSTRIL.
- Lips, M. (1926), *Le style indirect libre*, Paris, Payot.
- Marque-Pucheu, C. (1999), « Source, inférence et position du locuteur dans les énoncés comportant *selon* », *Revue de sémantique et pragmatique*. N° 6, p. 111-121.
- Molinier, C., Levrier, F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève-Paris, Droz.
- Molinier, C., (2009), « Les adverbes d'énonciation », *Langue française* 161, p. 9-21.
- Nølke H., (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- Perrin, L. (2009). « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », *Langue française*. N° 164, p. 61-79
- Peytard J. (1995), *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand-Lacoste.

Corpus

ATILF, base textuelle Frantext.

Google livres.